



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A1,

A2, et A :

OBJECTIFS :

Obtenir le permis de conduire de la catégorie A1, A2, A, ou savoir conduire en sécurité une moto 125 cm3.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

-Permis A1 : à partir de 16 ans afin de conduire en sécurité une cylindrée maximum de 125 cm3.

-Formation 125 : après 2 ans de permis B afin de conduire en sécurité une cylindrée maximum de 125 cm3 sur le territoire français.

-Permis A2 : à partir de 18 ans afin de conduire en sécurité une moto d'une puissance maximum de 35 kW et ayant un rapport de puissance/poids.

Formation A2 en A : à partir de deux ans de permis A2 afin de conduire en sécurité une moto toutes cylindrées.

Pour un premier permis avoir obtenu l' (A.S.S.R 2), attestation scolaire de sécurité routière ou (A.S.R) attestation de sécurité routière.

Evaluation initiale

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

INTERVENANTS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) option formation A.

Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel : 05.56.75.04.80

MOYENS PEDAGOGIQUES

Moyens et outils:

-Salle de cours équipées de moyens audio-visuels / vidéo-projection.

-Outils pédagogiques et réglementaires

-Radioguidage en circulation

-Parcours adaptés aux compétences 1-2-3-4

-Livret de formation aux permis A1,A2

-Fiche individuelle physique ou numérisée

-Piste privée pour les exercices plateau.

PROGRAMME de la théorie:

Pour les formations 125 cm3 (7h):

1h de théorie avec support vidéo et explications par l'enseignant avant de partir en circulation

Pour les formations au permis A1 et A2 qui n'ont plus leur code valide :

Cours de code en salle et/ou en ligne.

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021 – Code APE 8553Z

Numéro agrément **E 07 033 1182 0** /A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



EFFECTIFS

1 Elève par moto.

OBJECTIF: *être capable de :*

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Maîtriser un véhicule 2 roues en toutes circonstances :

-Se familiariser avec ce type d'engin

-Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation

-Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

DUREE ET RYTHME

*Minimum 20 heures obligatoire pour les permis A2 et A1

*Minimum 15 heures pour le A2 si déjà obtention du permis 125 cm³ par examen.

*Pour les formations 125 cm³ après 2 ans de permis B -----> 7 heures

(2h plateau + 4H circulation + 1 H de théorie)

PROGRAMME

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse élevée.
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

MATERIEL REQUIS

Casque, et gants homologués.

Blouson hiver comme été, chaussures montantes et fermées.

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes magistrales et interrogatives pour les cours théoriques.

Méthodes démonstratives sur la piste, radioguidage en circulation .

Arrêts pédagogiques par l'enseignant pendant ou après les leçons accompagné de conseils et de bilan en lien avec la conduite.

Examens blancs.

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel : 05.56.75.04.80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021 – Code APE 8553Z

Numéro agrément **E 07 033 1182 0** /A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



VALIDATION

Attestation de formation pour la catégorie A.

Examen théorique générale si invalide.

Délivrance du permis de conduire de la catégorie A1, A2 (après réussite aux examens plateau et circulation).

MODALITÉ DE VALIDATION

L'épreuve théorique générale seulement pour les formations au permis A1 et A2 si leur code est invalide (plus de 5 ans à la date d'obtention du dernier permis):

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type questionnaire à choix multiple (QCM).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique comprend deux phases :

- **Une épreuve hors circulation de 15 minutes** qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale) et un test oral qui aborde trois thèmes : le motard et sa moto, le motard et les autres, le motard et sa formation ; ainsi qu'une interrogation sur la réglementation et sur la signalisation spécifique aux deux-roues motorisés.
- **Une épreuve en circulation de 30 minutes** si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

14, allée des pins 33170 GRADIGNAN

Tel : 05.56.75.04.80

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION:

Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire.

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021 – Code APE 8553Z

Numéro agrément **E 07 033 1182 0** /A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



Programme de formation détaillé :

Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur- Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances- Monter et rétrograder les rapports de vitesse- Maîtriser la réalisation d'un freinage- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage- Maîtriser les techniques d'inclinaison- Réaliser un freinage d'urgence
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation- Adapter l'allure aux situations- Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité- Tourner à droite et à gauche- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

14, allée des pins

3170 GRADIGNAN

Tel. 05 56 75 04 80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021 – Code APE 8553Z

Numéro agrément **E 07 033 11820** / A3311820

Email : tayssefc@gmail.com



Suite: Compétences générales	Suite-----> Programme de formation détaillé : Suite-----> Compétences
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers. <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifique à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'éco conduite

14, allée des pins
 3170 GRADIGNAN
 Tel. 05 56 75 04 80

SAS TAYSSE GAILLARD

– Siret 32723382100021 – Code APE 8553Z

Numéro agrément **E 07 033 11820** / A3311820

Email : tayssefc@gmail.com